CDG 38
CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

PROCES-VERBAL DES OPERATIONS ELECTORALES
POUR L'ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE GESTION DE L'ISERE

SCRUTIN DU 09 OCTOBRE 2020

OBJET DU SCRUTIN : Election des représentants des établissements publics locaux affiliés - 2020

Le 9 octobre 2020, à 11h s'est réunie la commission départementale, instituée par l'arrêté du 4 septembre 2020 du Président du Centre de Gestion de l'Isère, dans les conditions prévues par le décret n° 85-643 du 26 juin 1985.

- M. Marc BAÏETTO, Président,
- M. Raphael GUERERRO, Maire de Jarrie
- M. Ludovic BUSTOS, Maire de Poisat, absent, excusé,
- M. Daniel VITTE, vice-président de la Communauté de communes Vals du Dauphiné
- M. Franck GIRARD-CARRABIN, président de la Communauté de communes du Massif du Vercors, absent, excusé,
- M. Frédéric CASTOLDI, directeur du CDG38 *(titulaire),*
- Mme Alexa CHEVALLET, responsable de direction du CDG38 *(suppléante)*
- Mme Dominique ARRETE, Cheffe du Bureau de la vie démocratique de la Préfecture de l'Isère *(titulaire)*

A 11 heures, le Président a déclaré le scrutin ouvert.

La commission départementale de recensement et de dépouillement des votes a procédé au recensement des votes par correspondance dans les conditions prévues à l'article 12 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985: La liste électorale a été émargée au fur et à mesure de l'ouverture de chaque enveloppe extérieure et l'enveloppe intérieure a été déposée dans l'urne prévue à cet effet, sans être ouverte.
Ont été mises à part, sans avoir donner lieu à émargement, les enveloppes extérieures suivantes :

Nombre d'enveloppes	
- non acheminées par la poste	0
- parvenues au bureau central de vote après l'heure fixée pour la clôture du scrutin	0
- ne comportant pas la signature de l'électeur et son nom écrit lisiblement	2
- parvenue en plusieurs exemplaires sous la signature d'un même électeur	0
- comprenant plusieurs enveloppes intérieures	0
- autres cas de nullité	0

Le bureau de vote a immédiatement procédé au recensement des votes et a constaté :

- nombre d'électeurs inscrits dans le département..... 139
- nombre d'enveloppes reçues au centre de gestion 82
- nombre d'enveloppes dans l'urne 82

Puis, il a procédé au dépouillement des votes.

Ont été dénombrés :

Total des voix attribuées aux électeurs : 4 547 voix
Décompte des scrutins valides

- Nombre de 100 voix ..... 20 ..... 2 000 voix
- Nombre de 10 voix ..... 99 ..... 990 voix
- Nombre de 1 voix ..... 307 ..... 307 voix
- **TOTAL ..... 426 ..... 3 297 voix**

Décompte des bulletins blancs et nuls

- **Nombre de bulletins nuls :**
  - Nombre de 100 voix ..... 0 ..... 0 voix
  - Nombre de 10 voix ..... 3 ..... 30 voix
  - Nombre de 1 voix ..... 16 ..... 16 voix
  - **TOTAL ..... 19 ..... 46 voix**

- **Nombre de Bulletins blancs ..... 0 ..... 0 voix**

Nombre de suffrages valablement exprimés : 3 251

- Nombre de bulletins de 100 voix ..... 20 ..... 2 000 voix
- Nombre de bulletin de 10 voix ..... 96 ..... 960 voix
- Nombre de bulletin de 1 voix ..... 291 ..... 291 voix
- **TOTAL ..... 407 ..... 3 251voix**

Le nombre de voix obtenues par la liste principale est de 3 251 voix

Sont déclarés élus pour représenter les établissements publics locaux affiliés, les personnes dont le nom figure sur le tableau ci-dessous :

TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
Anne CHAUMONT-PUILLET	Vice Présidente Communauté d'Agglomération des PORTES de l'ISERE	Bruno CATTIN	Président Communauté d'Agglomération du PAYS VOIRONNAIS
Pierre BALME	Vice Président Communauté de Communes de l'OISANS	Sylvain BELLE	Vice Président SAINT MARCELLIN VERCORS ISERE COMMUNAUTE
Henri BAILE	Président Communauté de Communes LE GRESIVAUDAN	Yannick NEUDER	Président BIEVRE ISERE Communauté

Observations et réclamations :

La commission départementale de recensement des votes a dénombré 2 enveloppes de retour sans signature qui ont été prises en compte dans le scrutin.

A quatorze heures, le Président a publiquement déclaré le scrutin clos.

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 9 octobre 2020, est signé, après lecture, par les membres du bureau de vote.

Le Président,

Nom, Prénom, Qualité

Baudu Nave

Les membres,

Nom, Prénom, Qualité

Guerrero Raphaël

VITTE Daniel, ANS

Dominique ARRESE

F. CASTORI